



Gilles HOUDOUIN

Conseiller Régional de Normandie

membre de la commission économique,
de l'enseignement supérieur et du numérique.

gilles.houdouin@normandie.fr

Le Havre, Le 07/12/2017

Monsieur Edouard PHILIPPE

Premier Ministre,
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS

Objet : Nationalisation du groupe LAFARGE

Monsieur le Premier Ministre,

Le 19 octobre, le député de la 8ème circonscription de Seine-Maritime, Jean-Paul LECOQ, vous a envoyé une lettre vous demandant d'envisager la nationalisation du groupe LAFARGE, afin de protéger les intérêts des salariés du groupe. Cette demande de nationalisation vous était faite, eu égard aux malversations commises par les dirigeants de ce groupe au Moyen-Orient en 2013 et 2014.

Sauf erreur de ma part, cette demande n'a pas encore reçu de réponse.

Pourtant, les malversations du groupe LAFARGE (versements d'argent réguliers à des groupes terroristes afin de pouvoir continuer l'exploitation de l'usine de Jalabiya en Syrie) sont aujourd'hui avérée, et un procès est en cours.

Aujourd'hui, trois anciens dirigeants de Lafarge sont en garde à vue, dont l'ex directeur général Eric OLSEN, démissionnaire en juillet, et l'ancien PDG Bruno LAFONT, le même qui s'est octroyé une prime de départ de 5,9 millions d'euros en juillet 2015, après que l'entreprise ait touché 5,8 millions d'euros de CICE, donc d'argent public, en 2014. Sans commentaires.

Ils sont mis en garde à vue dans le cadre de l'enquête ouverte pour "financements de groupes terroristes" et "mise en danger de la vie d'autrui".

Ces faits n'ont rien d'anodin : financer des groupes terroristes avec lesquels "nous sommes en guerre", comme l'ont répété tous les gouvernements successifs, est un acte de haute trahison. Pour des faits similaires, des entreprises comme Louis Renault ont été nationalisées après la seconde guerre mondiale. De plus, ces sommes versées n'ont pas empêché plusieurs employés de l'usine de Jalabiya d'être enlevés par Daesch. Ces personnes ne sont jamais réapparues, sans que cela ne semble déranger LAFARGE qui a poursuivi ses activités jusqu'à ce que Daesch ne saisisse l'usine en décembre 2014. Il y a là, ce me semble, plus que "mise en danger de la vie d'autrui". Laissons la justice en décider...

Pendant ce temps-là, en Europe, Lafarge vendait ses quotas carbone acquis frauduleusement au moyen d'une usine fermée, et, à Saint-Vigor d'Ymonville, dans une région que vous connaissez bien, le groupe opérait un licenciement boursier en fermant l'usine et en mettant à la porte 111 personnes.

Depuis début 2016, que ce soit Jean-Paul Lecoq ou moi-même, nous avons demandé inlassablement l'intervention des pouvoirs publics dans ce dossier. D'abord pour une table ronde en préfecture qui devait avoir lieu mais qui fut annulée au dernier moment, puis par des courriers à M. Hervé MORIN, afin que la Région, toujours prompte à vouloir régionaliser des secteur économiques, prennent ses responsabilités; ce à quoi il nous fut répondu : *"J'ai demandé aux services régionaux de prendre l'attache du groupe [Holcim] afin d'analyser la situation. Je souhaite, à ce stade, laisser le travail avancer avant d'organiser toute autre initiative, à fortiori à caractère public"*. Comme il me semblait que le "travail était bien avancé", je me suis adressé en juillet 2016 à Mme Estelle GRELLIER, alors secrétaire d'état en charge des collectivités territoriales, de laquelle je n'ai obtenu aucune réponse.

Aujourd'hui, non seulement "le travail est terminé", mais nous avons toutes les preuves nécessaires, y compris écrites grâce aux perquisitions menées dans les locaux du groupe, de l'acointance des dirigeants avec Daesch.

Monsieur le Premier Ministre, les salariés de tous les pays, et les salariés normands à fortiori, qui ont un jour été victimes de patrons voyous comme ceux de Lafarge, attendent un peu de justice. Ceux et celles qui pourraient un jour en être victimes attendent un peu de protection.

C'est pourquoi je soutiens sans réserves la proposition de M. Jean-Paul LECOQ, et je vous demande de bien vouloir étudier cette proposition de nationalisation avec diligence et tout l'intérêt qu'elle mérite.

Persuadé que vous accorderez une oreille attentive à cette demande légitime, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Gilles HOUDOUIN

